



# Communiqué de presse

Jeudi 18 février 2021

## **L'Union du Commerce du Pays de Rennes et les commerçants des centres commerciaux lancent un cri d'alarme et demandent un calendrier de réouverture.**

Les centres commerciaux de plus de 20.000m<sup>2</sup> sont fermés depuis le 1er février sans visibilité sur une date de réouverture possible.

Sur le bassin Rennais cela représente près de 500 boutiques réparties dans 7 galeries, plus de la moitié sont des commerçants indépendants. Ils subissent la fermeture de leur commerce pour la troisième fois en moins d'un an, et sont lourdement fragilisés. Sur l'ensemble de ces sites, 5000 personnes sont sans activité depuis le 1er février, sans compter les prestataires et fournisseurs qui souffrent également de la situation.

L'Union du Commerce du Pays de Rennes et les commerçants des centres commerciaux lancent aujourd'hui un cri d'alarme et se joignent aux fédérations nationales pour demander au gouvernement de fixer rapidement un calendrier de réouverture.

*« A ce jour, l'ensemble des commerces sont dans l'attente de réponses rapides et claires, sur un calendrier de réouverture des centres commerciaux et sur les indemnités annoncées le 29 janvier par le Premier Ministre, déclare Nicolas Duforeau, Co-Président de l'Union du Commerce du Pays de Rennes et Directeur du Centre Commercial Grand Quartier. Nous demandons que les loyers soient pris en charge, ainsi que 70% des charges fixes : notamment le coût des stocks immobilisés et invendus, la prise en charge également des congés payés pendant la période de fermeture pour les salariés et que les dispositions des fonds de solidarités renforcés soient appliquées ».*

Monsieur Seif Bouzebboudjen commerçant indépendant au Centre Commercial Rennes Cesson :  
*« Depuis bientôt 3 semaines nous subissons les directives d'application d'un décret qui est peu compréhensible tant sur la forme que sur le fond. Nous n'avons aucune visibilité sur la durée de cette fermeture, aucune date n'est donnée pour une réouverture ! »*

Une demande partagée par Benoit Gombert, commerçant indépendant à Colombia et Grand Quartier :  
*« Les commerces étaient déjà fragilisés : 2 confinements, un couvre-feu à 18h00.... Cela impacte les commerces de toutes tailles ! Il faut rouvrir les commerces au plus tôt sans quoi un effet domino ne manquerait pas d'intervenir impactant durablement l'ensemble des commerces du territoire, avec des risques de fermeture importants. »*

Dans de nombreuses villes de France, les scènes de foules dans les rues et les trottoirs interpellent.  
*« Avec les fermetures des centres commerciaux et la contrainte du couvre-feu à 18h00, nous constatons une concentration de flux dans les magasins qui restent ouverts avec un respect de gestes barrières souvent aléatoire et une distanciation physique très souvent incompatible à respecter. Le gouvernement voulait éviter les brassages et la concentration de population, c'est tout l'inverse qui se produit, à Rennes, comme sur l'ensemble du territoire national. Où est la logique ?? »* Interroge Christophe Huet, Commerçant indépendant à Cleunay et Grand Quartier et président de l'association des commerçants de Grand Quartier.

L'Union du Commerce du Pays de Rennes rappelle que les centres commerciaux ont démontré leur capacité à gérer les flux, les gestes barrière et sont en capacité à gérer le renouvellement de l'air ambiant de manière permanente.

Alors que la situation s'aggrave fortement pour l'ensemble des entreprises concernées, L'Union du Commerce du Pays de Rennes s'associe aux fédérations nationales pour demander au Gouvernement un calendrier de réouverture de ces sites au 1<sup>er</sup> mars 2021 ainsi que les mesures d'indemnisations.

L'Union du Commerce du Pays de Rennes représente plus de 8000 emplois et fédère aujourd'hui plus de 700 magasins sur le Pays de Rennes, grandes et moyennes surfaces alimentaires, magasins spécialisés, centres commerciaux, magasins franchisés, intégrés ou indépendants.

**Contact Union du Commerce : Stéphanie VERRIMST LACROIX - 06 16 84 50 53 - [s.verrimst@udc-rennes.com](mailto:s.verrimst@udc-rennes.com)**